

Tel : 02-51-51-61-31

[stjo.ecole@wanadoo.fr](mailto:stjo.ecole@wanadoo.fr)

[direction@antigny-stjoseph.fr](mailto:direction@antigny-stjoseph.fr)



COVID-19

## ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"><li>Cours en présentiel en école primaire</li><li>Cours en présentiel au collège</li><li>Cours en présentiel au lycée</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Cours en présentiel en école primaire</li><li>Cours en présentiel au collège</li><li>Cours en présentiel au lycée</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Cours en présentiel en école primaire</li><li>Cours en présentiel au collège</li><li>Hybridation au lycée selon le contexte local</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Cours en présentiel en école primaire</li><li>Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauge à 50 %</li><li>Hybridation au lycée avec jauge à 50 %</li></ul>
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"><li>Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li><li>Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur)</li><li>Limitation des regroupements importants</li><li>Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li><li>Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur)</li><li>Limitation du brassage par niveau obligatoire</li><li>Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li><li>Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li><li>Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</li><li>Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li><li>Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li><li>Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</li><li>Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li></ul>
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"><li>Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</li></ul>
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"><li>Écoles : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas et poursuite des apprentissages à distance</li><li>Collèges et lycées :<ul style="list-style-type: none"><li>les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance</li><li>les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel</li></ul></li></ul>			



[EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus)

Août 2021



© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Août 2021

**Le protocole sanitaire en vigueur dans les écoles, collèges et lycées à partir du 2 septembre sera de niveau 2.**

### Horaires de classe :

*Matin* : 9h – 12h pour les élèves de PS-MS-GS  
9h – 12h15 pour les élèves de CP-CE-CM

*Après-midi* : 13h15 – 16h30 pour les élèves de PS-MS-GS  
13h30 – 16h30 pour les élèves de CP-CE-CM